



## COMMUNE D'ALBI

### AVIS

#### ENQUÊTE PUBLIQUE SUR LE PROJET DE LA QUATRIEME REVISION SIMPLIFIEE DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

Par arrêté en date du 25 mai 2010,

Le Maire de la commune d'Albi a ordonné l'ouverture de l'enquête publique **sur les dispositions du projet de la 4ème révision simplifiée du Plan Local d'Urbanisme** portant sur le projet d'extension des carrières sur le secteur de la pointe de Marre au lieu dit la Borie Blanche

A cet effet, Monsieur Jacques ANDRIEU, ingénieur divisionnaire des TPE, à la retraite, demeurant 8 rue Henri Massol, 81160 Saint Juéry a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par ordonnance de Monsieur le Président du Tribunal Administratif.

L'enquête se déroulera dans les locaux de la mairie d'Albi, au pôle Urbanisme et aménagement annexe de Cambiaire, **du 14 juin 2010 au 16 juillet 2010 inclus** pendant 33 jours consécutifs aux jours et heures suivants :

du lundi au vendredi de 9h à 12 h et de 14 h à 17 h.

Monsieur le Commissaire Enquêteur recevra dans les locaux de la mairie d'Albi, 16 rue de l'hôtel de ville, salle Jean Jaurès, les jours et heures suivants :

- le 14 juin 2010 de 9 h à 12 h,
- le 30 juin 2010 de 14 h à 17 h,
- le 16 juillet 2010 de 14 h à 17 h.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le **projet de la 4ème révision simplifiée du Plan Local d'Urbanisme** pourront être consignées sur le registre d'enquête spécialement ouvert à cet effet. Celles-ci pourront être également adressées par écrit par lettre recommandée et pendant la même période au Commissaire Enquêteur à l'adresse suivante : M. Andrieu commissaire enquêteur, Mairie d'Albi, pôle Urbanisme et Aménagement, 16 rue de l'Hôtel de Ville, 81 023 ALBI CEDEX 9.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus, pendant un an, à la disposition du public à la mairie aux jours et heures habituels d'ouverture, dès qu'ils seront transmis en mairie.

**Le Maire**

**Philippe BONNECARERE**